

Les membres nommés pour siéger au sein du conseil d'administration du CCAS

À la suite du renouvellement du conseil municipal, les membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) doivent être renouvelés. Parmi ses membres, le maire a désigné, par arrêté, des administrateurs parmi les propositions de noms formulées par certaines associations participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Les six membres (non élus) du conseil d'administration :

- Richard LOGEROT, en tant que proposé par l'UDAF des Bouches-du-Rhône au nom des associations familiales ;
- Daniel VINCENT, en tant que proposé par le Club de l'Âge d'Or (ES 13), association œuvrant dans le domaine des retraités et des personnes âgées ;
- Vera FICHANT, en tant que proposée par La Croix Rouge Française, association œuvrant dans le domaine de l'insertion et de lutte contre l'exclusion ;
- Jacques LEUCI , en tant que proposé par l'association Parcours Handicap 13, association de personnes handicapées ;
- Sandrine Abonem-VIVINUS, en tant que proposée par l'Association pour les soins palliatifs Paca (APSP)
- Claude VIVINUS.

Les élus siégeant au conseil d'administration :

- Fabrice Poussardin, président
- Andrée LALAUZE, vice-présidente
- Brigitte Dailcroix
- Béatrice Michel
- Daniel Barbier
- Emilie Kachkach
- Peggy Magnetto.